



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 11 mars 2019

COATICOOK, le 11 mars 2019 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Finance

Octroi d'une aide financière de 9 490,39 \$ au Centre communautaire Élie-Carrier

Le conseil municipal reconnaît l'importance de la présence du Centre communautaire Élie-Carrier sur le territoire de Coaticook. Le dynamisme de cet organisme est digne de mention. Pour aider le conseil d'administration, les élus ont résolu d'octroyer une aide financière de 9 490,39 \$.

Sports et loisirs

Adoption du plan directeur des parcs et des espaces verts

La Ville de Coaticook dispose d'une vingtaine de parcs et présente un intérêt fort à mettre à la disposition des citoyens et des visiteurs des espaces récréatifs et sportifs de qualité. Depuis les dernières années, le conseil municipal, les services municipaux et des comités impliqués dans les loisirs ont relevé différents défis en lien avec les infrastructures en loisir et en sport : sécurité, développement, priorités d'investissements, entretien, nuisance, réglementation, etc. Dans l'esprit de se doter d'orientations claires et d'un cadre de gestion pour favoriser un développement optimal et efficient, la Ville a entamé en février 2018, une démarche visant à se doter d'un Plan directeur des parcs et des espaces verts. Le Conseil Sport Loisir de l'Estrie avait été mandaté afin de réaliser l'exercice d'analyse de la situation et de dégager des enjeux et des pistes d'actions utiles pour que la Ville atteigne ses objectifs de la prochaine décennie en matière d'aménagement des parcs et des espaces verts. Suite à une présentation du dit plan aux élus, le conseil municipal a résolu d'adopter le tout nouveau plan directeur des parcs.

Octroi d'une aide financière de 150 \$ aux Jeux du Québec

L'organisation des Jeux du Québec – Estrie a présenté une demande d'aide financière pour la 46e finale des jeux du Québec. Trois athlètes de la Ville de Coaticook : Victoria Devost, Tristan Limoge-Denis et Charles-Étienne Lamy participent aux jeux 2019. En guise de soutien à ces jeunes athlètes, le conseil municipal a résolu d'octroyer une aide financière de 150\$.

Services extérieurs

Appel d'offres publiques pour les services professionnels d'ingénierie pour la construction du développement McAuley, phase 2

Depuis quelques années, la Ville de Coaticook vend des terrains résidentiels dans le développement McAuley. La municipalité souhaite poursuivre le développement de ce nouveau secteur. Pour se faire, elle doit d'abord se doter d'un plan de construction du développement. Le directeur des services extérieurs a été mandaté par le conseil pour aller en appel d'offres publiques pour les services professionnels d'ingénierie pour la construction du développement McAuley, phase 2.

Réquisition pour l'achat et l'installation d'une clôture pour le parc canin

Le conseil municipal planche sur le projet d'un parc canin depuis plusieurs mois. Suite à un appel d'offres, les élus ont retenu les services de la compagnie Clôtures et rampes DB inc. au montant de 25 175 \$ plus les taxes applicables. Il s'agit d'un autre pas vers l'implantation d'un parc canin à Coaticook.

Réquisition pour l'achat de mobilier urbain pour les parcs Chartier et Laurence

Dans le but constant d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, la Ville de Coaticook procède au renouvellement de son mobilier urbain selon un calendrier d'intervention. Cette année, le mobilier urbain sera remplacé dans les parcs Chartier et Laurence. Suite à un appel d'offres, le conseil a accepté la proposition de la compagnie Tessier Récréo-Parc au montant de 20 305,24 \$ plus les taxes applicables.

Administration et conseil

Nomination du conseiller, monsieur Gaétan Labelle, à titre de maire suppléant à compter du 1er avril prochain pour les quatre prochains mois

Le conseil doit désigner, tous les quatre mois, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant. Les élus ont désigné le conseiller, monsieur Gaétan Labelle, maire suppléant pour les quatre prochains mois à compter du 1er avril 2019.

Adoption de la Politique régissant l'alcool et les drogues en milieu de travail et la Politique portant sur le harcèlement psychologique ou sexuel au travail

La légalisation du cannabis en octobre dernier, la Ville de Coaticook souhaite se doter d'une Politique régissant l'alcool et les drogues en milieu de travail. La Ville de Coaticook considère essentiel d'offrir à l'ensemble de ses employés un environnement de travail sain et sécuritaire. Le conseil a donc résolu d'adopter la Politique régissant l'alcool et les drogues en milieu de travail au travail.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2019, la *Loi sur les normes du travail* oblige tous les employeurs du Québec à adopter et à rendre accessible pour leur personnel une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes. La Ville de Coaticook avait déjà une politique en vigueur, mais elle souhaite l'actualiser. Le conseil municipal a donc résolu d'adopter la Politique portant sur le harcèlement psychologique ou sexuel au travail.